

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
ÉPREUVE E 6
SCIENCES HUMAINES HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Série STAV

Durée 2 heures

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 5 pages

PARTIE 1 : GÉOGRAPHIE **8 points**

PARTIE 2 : HISTOIRE **12 points**

SUJET

PARTIE 1
GÉOGRAPHIE

Le candidat traite obligatoirement cette partie

LA CHINE PUISSANCE DE DEMAIN

1. Présentez les origines historiques du décollage économique chinois dans le cadre de la mondialisation. (2 points)
2. Montrez que la population peut être à la fois un atout et une limite de la puissance chinoise. (3 points)
3. La puissance chinoise, une puissance contestée : illustrez ce propos à partir de deux exemples précis de votre choix. (3 points)

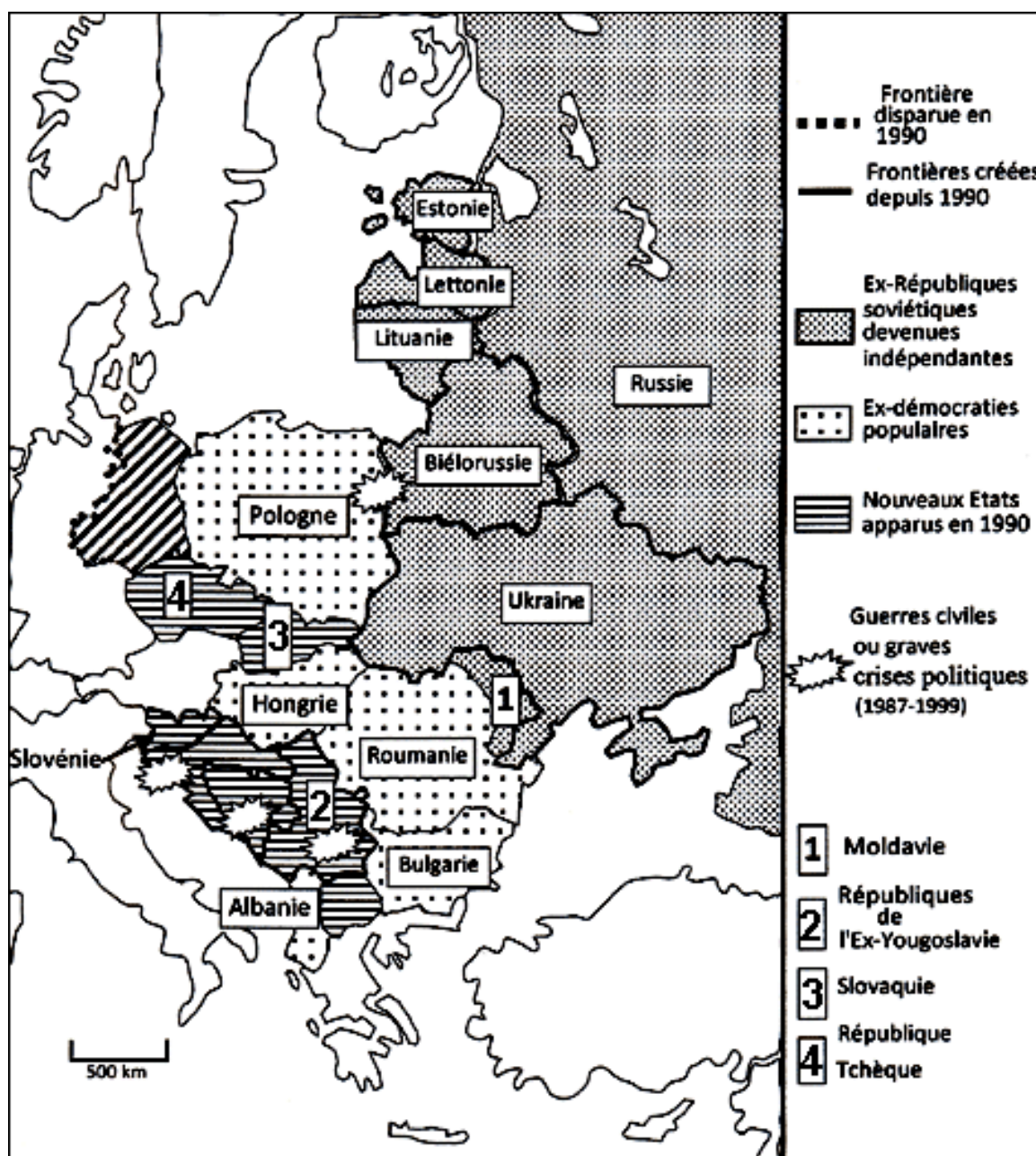
PARTIE 2 : HISTOIRE

Le candidat traite, au choix, un des deux sujets suivants

SUJET 1 : LE NOUVEL ORDRE MONDIAL

- Document 1** : À l'aide de vos connaissances et du document, rappelez les origines des modifications territoriales en Europe et en URSS à partir de la fin des années 1980. (2 points)
- Document 2** : À l'aide de vos connaissances et du document, expliquez les réussites et les échecs dans le fonctionnement de l'ONU depuis la fin de la guerre froide. (2 points)
- Document 3** : En quoi ce texte remet-il en cause le monde unipolaire né à la chute de l'URSS ? (2 points)
- À l'aide des documents et de vos connaissances, montrez, dans un texte structuré, l'évolution des relations internationales depuis 1989. (6 points)

DOCUMENT 1 : La nouvelle carte de l'Europe depuis 1990



Carte issue du sujet d'examen Baccalauréat Professionnel 2008 section Métiers de l'industrie, visible sur : www.pedagogie.ac-toulouse.fr

DOCUMENT 2

Forces et faiblesses de l'ONU

Les Nations unies sont devenues une tribune internationale naturelle grâce aux longues années de statu quo de la guerre froide ainsi qu'au mouvement de décolonisation. [...]

Quand les inspecteurs de l'ONU surveillent le déroulement d'élections, les Nations unies représentent souvent le seul interlocuteur extérieur dont la bonne foi et l'impartialité sont reconnues par toutes les parties en présence. [...]

En refusant en 2003, d'autoriser la désastreuse invasion de l'Irak, le Conseil de sécurité a donc épargné à l'ONU un discrédit fatal aux yeux du reste du monde. Mais toute opération coûte de l'argent, et l'ONU n'en a que si les États membres le veulent bien [...]. L'ONU ne dispose d'aucune armée. Dès lors, les initiatives isolées (la France en Côte d'Ivoire et au Tchad ou menées par des coalitions comme l'OTAN en Serbie en 1999), constituent des solutions à la fois plus rapides et plus efficaces.

La plupart des membres du Conseil de Sécurité siègent à tour de rôle, à l'exception de cinq pays, membres permanents, depuis 1945. Si le statut spécial des États-Unis de la Chine et de la Russie (ex-URSS) agace, il n'est pas remis en cause pour autant. Ce n'est pas le cas de la France et du Royaume-Uni, dont les vieux privilèges sont contestés par de nombreux pays. Pourquoi ne pas créer un siège européen tournant ? Ne faudrait-il pas accepter au moins un nouveau membre, le Brésil, l'Inde ou le Nigeria pour rendre compte des changements du monde depuis 1945 ?

Tony Judt, (chroniqueur britannique dans différents journaux new-yorkais),

The New York Review of Books, février 2007.

DOCUMENT 3

La Chine appelle au réveil d'un monde multipolaire

Pendant que l'Ancien Monde s'enlise dans des conflits armés, le Nouveau, Pékin en tête, prône la paix et la confiance mutuelle.

[...] le président chinois a appelé à l'union de l'Asie autour de valeurs communes basées sur la solidarité, le travail et le développement, tout en tendant la main aux pays émergents des BRICS (Brésil, Russie, Inde et Afrique du Sud).

« La Chine ne peut accomplir son développement et sa prospérité sans l'Asie, et l'Asie a besoin de la Chine pour son développement et sa prospérité. », « Nous devons renforcer les mécanismes de coopération régionale... », « maintenir une sécurité régionale qui garantisse la paix et la stabilité de la région. » L'importance de l'événement tient à la réponse de ses interlocuteurs : la Russie a répondu immédiatement sur un ton très positif. « La Russie est prête à participer à ce processus... ». [...]

À son tour, la présidente brésilienne, Dilma Rousseff, a fait le lien entre l'Asie et l'Amérique latine, soulignant : « Le monde est en train de vivre une transformation en profondeur en sortant des anciens impérialismes. » [...] « Certains verront le développement des géants économiques du Sud comme une chance pour construire un monde multilatéral et d'autres le verront comme une menace », a estimé, quant à lui, le président sud-africain Jacob Zuma, tout en se déclarant « déterminé à poursuivre l'engagement avec la communauté d'affaires asiatique. » [...]

La Chine s'est donc efforcée de poser les bases d'un nouveau cercle d'influence, réunissant les grandes puissances émergentes, notamment du Sud. Un nouveau type de relations Sud-Sud est en train de se mettre en place, à l'initiative de la Chine, qui échappe totalement aux courants d'échanges que dirigeait jusqu'à présent l'Occident. Ces pays asiatiques et émergents représentent plus de 60% de l'humanité et de la croissance mondiale. [...]

Mais c'est le contexte des révolutions dans le monde arabe et, particulièrement, l'intervention militaire de l'Otan en Libye - ainsi que la tragédie nucléaire japonaise -, trois événements qui, pour le coup, n'étaient pas prévus dans le scénario de départ écrit à Pékin, qui a donné à ces journées de rencontres multilatérales toute leur dimension politique. [...]

Reste à savoir comment les Occidentaux, en particulier la France, sauront répondre à ces pays émergents et du Sud...

Le Point.fr, article de Caroline Puel envoyée spéciale à Hainan, le 18/04/2011

SUJET 2 : L'ÉVOLUTION POLITIQUE FRANÇAISE DEPUIS 1946

- Document 1** : À l'aide de vos connaissances et du document, comparez les deux régimes politiques évoqués par Pierre Mendès France en mettant en évidence ce qui les distingue. (2 points)
- Document 2** : À l'aide du document et de vos connaissances rappelez dans quel contexte historique le Général de Gaulle est rappelé au pouvoir ? Quelle en est la conséquence politique ? (2 points)
- Document 3** : Expliquez à l'aide du document et de vos connaissances ce que sont : « l'alternance » et « la cohabitation » ? En quoi la réforme constitutionnelle de 2000 rend la cohabitation désormais improbable ? (2 points)
- À l'aide des documents et de vos connaissances, caractérisez, dans un texte structuré, l'évolution de la vie politique en France depuis 1946. (6 points)

DOCUMENT 1

Les institutions de la IV^e et de la V^e République jugées par Pierre Mendès France en 1974

« Je n'ai jamais été partisan du gouvernement d'assemblée, c'est-à-dire d'un gouvernement exercé par cinq ou six cents personnes. L'exécutif, l'équipe qui agit, ne peut comporter qu'un nombre limité de personnes entre lesquelles règne une certaine homogénéité, une solidarité [...]

C'est ainsi, seulement, qu'une équipe (c'est le vrai mot) chargée de la conduite quotidienne des affaires peut affirmer sa volonté, son autorité, disposer de la durée, de la stabilité. Ce qui manquait sous la III^e et plus encore sous la IV^e.

Mais, à côté de cela, il faut une instance, l'Assemblée, fidèlement représentative des tendances qui règnent dans le pays, qui les confronte publiquement et qui se prononce sur les options principales. L'exécution reste le domaine du Gouvernement et ce dernier agit au nom des forces politiques majoritaires dans l'Assemblée. Ainsi donc, deux pouvoirs : l'exécutif (homogène) et le représentatif ou législatif (inévitablement composite), dont chacun a son indépendance et sa mission.

Sous la IV^e République, il n'y avait, en réalité, qu'un pouvoir : l'Assemblée ; le Gouvernement n'existait plus, il était dominé, écrasé, phagocyté¹ par le Parlement. Sous la V^e, il n'y a de nouveau qu'un pouvoir : l'exécutif, le Gouvernement ou plutôt le Président ; l'Assemblée ne joue aucun rôle, sinon de pure figuration. On est passé d'un extrême à l'autre.

Je ne pense pas qu'il soit sain et démocratique d'investir, comme aujourd'hui, de moyens aussi larges et aussi incontrôlés un seul homme et pour sept ans [...] Un homme élu par trente millions d'électeurs est forcément très puissant ; or, volontairement, on n'a prévu aucun contrepoids, aucun partage, aucune institution de contrôle. »

Pierre Mendès France, *Choisir*, pp. 85-86, Stock, 1974.

¹ : absorbé ou mangé.

DOCUMENT 2

L'arrivée au pouvoir du Général de Gaulle en 1958



La une de l'Est Républicain, 30 mai 1958

DOCUMENT 3

Message de François Mitterrand au Parlement le 8 avril 1986

Les circonstances qui ont accompagné la naissance de la V^e République, la réforme de 1962 sur l'élection du chef de l'État au suffrage universel et une durable identité de vues entre la majorité parlementaire et le Président de la République ont créé et développé des usages qui, au-delà des textes, ont accru le rôle de ce dernier dans les affaires publiques. La novation qui vient de se produire requiert de part et d'autre une pratique nouvelle [...]

Je rappellerai seulement que la Constitution attribue au chef de l'État des pouvoirs que ne peut en rien affecter une consultation électorale où sa fonction n'est pas en cause.

Fonctionnement régulier des pouvoirs publics, continuité de l'État, intégrité du territoire, respect des traités, l'article 5 désigne de la sorte [...] les domaines où s'exercent son autorité ou bien son arbitrage. À quoi s'ajoute l'obligation pour lui de garantir l'indépendance de la justice et de veiller aux droits et libertés définis par la Déclaration de 1789 et le préambule de la Constitution de 1946.

Le gouvernement, de son côté, a pour charge, aux termes de l'article 20, de déterminer et de conduire la politique de la nation. Il assume, sous réserve des prérogatives du Président de la République et de la confiance de l'Assemblée, la mise en œuvre des décisions qui l'engagent devant les Français. Cette responsabilité est la sienne.

Cela étant clairement établi, Président et gouvernement ont à rechercher, en toutes circonstances, les moyens qui leur permettront de servir au mieux et d'un commun accord les grands intérêts du pays.

[...]

Vive la République ! Vive la France !